

SÉMINAIRE « PENSER AVEC FREUD »

Document 53

ANNÉE 2023-2024

RELIRE L'INTERPRÉTATION DU RÊVE

CHAPITRE VII

D- LE RÉVEIL PAR LE RÊVE. FONCTION DU RÊVE. RÊVE D'ANGOISSE.

Dominique Scarfone

Sans rien vouloir enlever aux autres sections de ce chapitre, il me vient de dire que celle-ci nous montre un Freud particulièrement en forme. La section commence par une récapitulation si claire et si précise que je ne saurais rien en soustraire. Aussi, je la transcris telle quelle (p. 628-630) :

628

Depuis que nous savons que le préconscient, pendant la nuit, est réglé sur le souhait de dormir, nous pouvons poursuivre l'étude du processus de rêve avec cet apport de compréhension. Mais commençons par rassembler ce que nous en connaissons jusqu'ici. Du travail vigile il aurait donc subsisté des restes du jour desquels l'investissement d'énergie ne pouvait être pleinement retiré. Ou bien, de par le travail vigile, un des souhaits inconscients se serait mis en mouvement pendant le jour, ou bien les deux cas se rejoindraient ; nous avons déjà discuté ces multiples possibilités. Au cours de la journée déjà ou seulement avec l'établissement de l'état de sommeil, le souhait inconscient s'est frayé la voie vers les restes du jour, effectuant son transfert sur eux. Apparaît alors un souhait transféré sur le matériel récent, ou bien le souhait récent réprimé s'est revivifié par un renforcement provenant de l'inconscient. Il voudrait alors, par la voie normale des processus de pensée passant par le *Pcs* – auquel il appartient, il est vrai, pour un de ses constituants – avancer jusqu'à la conscience. Mais il se heurte à la censure qui persiste et à l'influence de laquelle il est maintenant soumis. Ici, il subit la déformation dont la voie était déjà frayée par le transfert sur le récent. Jusqu'à maintenant, il est en passe de devenir quelque chose de semblable à une représentation de contrainte, une idée délirante, etc., à savoir une pensée renforcée par le transfert, déformée dans son expression par la censure. Mais maintenant l'état de sommeil du préconscient n'autorise pas qu'il avance plus loin ; vraisemblablement, le système s'est protégé contre l'intrusion par l'abaissement de ses excitations. Le processus du rêve emprunte donc la voie de la régression qui est ouverte précisément du fait de la particularité de l'état de sommeil

et suit, ce faisant, l'attraction qu'exercent sur lui des groupes de souvenirs qui, en partie, ne sont eux-mêmes présents que comme investissements visuels et non

629

comme traduction dans les signes des systèmes ultérieurs. Sur la voie de la régression, il acquiert son caractère de présentabilité. Nous traiterons plus tard de la compression. Il a maintenant derrière lui la deuxième portion de son parcours aux multiples coudes. La première portion avait un déroulement progrédient allant des scènes ou fantaisies inconscientes au préconscient ; la deuxième portion revient de la frontière de la censure vers les perceptions. Mais quand le processus de rêve est devenu contenu de perception, il a en quelque sorte contourné l'obstacle qui lui est opposé dans le *Pcs* par la censure et par l'état de sommeil. Il réussit à attirer l'attention sur lui et à être remarqué par la conscience. La conscience, en effet, qui a pour nous la signification d'un organe sensoriel pour l'appréhension des qualités psychiques, est, à l'état de veille, excitable à partir de deux endroits. En premier lieu, à partir de la périphérie de l'appareil tout entier, le système de perception ; par ailleurs, à partir des excitations de plaisir et déplaisir qui s'avèrent être presque l'unique qualité psychique lors des transpositions d'énergie à l'intérieur de l'appareil. Simon, tous les processus dans les systèmes Ψ , même ceux dans le *Pcs*, sont privés de toute qualité psychique et, pour cette raison, ne sont pas objet de la conscience, dans la mesure où ils ne livrent pas de plaisir ou de déplaisir à sa perception. Il faudra nous résoudre à l'hypothèse que ces délaissons de plaisir et de déplaisir régulent automatiquement le cours des processus d'investissement. Mais plus tard est apparue, afin de rendre possibles des opérations plus fines, la nécessité de donner au cours des représentations une forme plus indépendante des signes de déplaisir. À cette fin, le système *Pcs* avait besoin de qualités propres qui puissent attirer la conscience, et il les obtint très vraisemblablement par la connexion des processus préconscients avec le système mnésique des signes du langage, qui n'est pas dépourvu de qualités. De par les qualités de ce système, la conscience qui auparavant n'était organe sensoriel que pour les perceptions, devient aussi maintenant l'organe sensoriel pour une partie de nos processus de pensée. Il y a maintenant en quelque sorte deux surfaces sensorielles tournées, l'une vers le percevoir, l'autre vers les processus de pensée préconscient.

630

Il me faut faire l'hypothèse que la surface sensorielle de la conscience tournée vers le *Pcs* est rendue par l'état de sommeil bien plus inexcitable

que celle qui est orientée vers les systèmes *Pc*. Bien plus, l'abandon de l'intérêt pour les processus de pensée nocturnes est lui aussi approprié à une fin. Dans le penser, rien ne doit survenir; le *Pcs* réclame de dormir. Mais une fois le rêve devenu perception, il est en mesure, par les qualités maintenant acquises, d'exciter la conscience. Cette excitation sensorielle effectue ce en quoi consiste justement sa fonction ; une partie de l'énergie d'investissement disponible dans le *Pcs*, elle la dirige sous forme d'attention sur l'élément excitant. On doit donc convenir que le rêve, chaque fois, réveille, qu'il met en activité une partie de la force au repos du *Pcs*. Il subit alors de la part de celle-ci l'influence que nous avons désignée comme l'élaboration secondaire, prenant en considération la cohérence et l'intelligibilité. Cela veut dire que le rêve est traité par elle comme tout autre contenu de perception ; il est soumis aux mêmes représentations d'attente, dans la mesure justement où son matériel les autorise. Dans la mesure où une direction du cours entre en ligne de compte pour cette troisième portion du travail de rêve, c'est de nouveau la direction progrédiente.

Comme un feu d'artifice...

Après ce résumé Freud discute brièvement de la possibilité, qu'il rejette, que le rêve ne se produise que dans les quelques secondes qui séparent le sommeil du réveil. Cela lui sert d'entrée en matière pour faire valoir que, tout au contraire, le rêve dont nous nous souvenons n'est pour ainsi dire que le produit fini d'un travail qui a commencé la journée d'avant, voire plusieurs jours auparavant. Par ailleurs, il prend soin de nous dissuader de penser que la production du rêve suive des étapes se succédant de façon bien ordonnée dans le temps :

« C'est dans la description qu'il nous a fallu établir une telle succession ; en réalité, il s'agit sans doute au contraire d'une mise à l'épreuve simultanée de telle ou telle voie, d'une fluctuation de l'excitation jusqu'à ce qu'enfin, par l'accumulation la plus appropriée de celle-ci, ce soit précisément tel regroupement qui reste. » (631)

Notons une fois de plus la conception « tâtonnante » du processus, mise à l'épreuve de tous les courants en même temps, flux, bouillonnement, comparable aux essais et erreurs de l'évolution darwinienne. C'est du même ordre que ce que Freud imaginera, dans *Au-delà du principe de plaisir*, à propos de l'apparition de la vie sur terre :

« Pendant une longue période, il se peut que la substance vivante ait ainsi été récréée sans cesse et soit morte facilement jusqu'à ce que des influences externes prévalentes se transformassent, obligeant ainsi la substance survivant encore à dévier toujours davantage de son chemin de vie originel et à faire des détours toujours plus compliqués pour atteindre la mort-but. Ces détours menant à la mort, fidèlement maintenus par les pulsions conservatrices, seraient ce qui nous

offre aujourd’hui l’image des phénomènes de la vie. » (Au-delà du principe de plaisir [1919-1920], *Œuvre complète*, XV, p. 310)

Peu importe si les choses se sont passées véritablement ainsi. Ce que je veux souligner c'est le mode de penser darwinien : des apparitions et disparitions multiples, des voies sans issue, jusqu'à ce qu'une forme trouve des circonstances appropriées pour tenir plus longtemps, pour pouvoir prendre son temps avant d'atteindre l'issue finale¹. Dans le cas du rêve, il y a tout un travail que la récapitulation citée plus haut résume à grands traits et qui finit par trouver une forme dont la manifestation pourrait se concevoir comme une façon spectaculaire de finir. Freud compare le rêve au feu d'artifice

« qui est monté pendant des heures, puis allumé en une minute. » (631)

Outre l'intérêt théorique quant au fonctionnement de l'appareil qu'implique une telle conception du rêve, on ne saurait ignorer l'importance qu'a cette conception pour l'abord des rêves en séance. Cela devrait attirer notre attention tout particulièrement sur le fait que le rêve tel que le rêveur s'en souvient et le raconte n'est que le résultat visible d'un processus complexe et d'une durée relativement longue. Raison qui s'ajoute à toutes celles que nous avons examinées au chapitre VI, pour ne pas nous laisser séduire par le contenu de rêve manifeste².

Réveil par le rêve — Fonction du rêve.

Ce qui apparaît à Freud du plus grand intérêt théorique est, une fois de plus, un phénomène qui semble militer *contre* l'idée que le rêve est protecteur du sommeil. Ayant déjà établi cette propriété du rêve, il ne peut à présent esquiver cette contradiction. L'hypothèse se forme tout de suite : cela doit tenir à une question d'énergie, « dont l'intelligence nous manque », ajoute-t-il, mais cet ajout semble de pure rhétorique parce qu'il avance aussitôt :

« La posséderions-nous [l'intelligence qui manque], nous trouverions alors vraisemblablement que laisser faire le rêve et dépenser une certaine attention détachée constituent pour lui une économie d'énergie, par rapport au cas où l'inconscient devrait être, la nuit, tout autant maintenu dans des limites que pendant le jour. [...] Le rêver, même s'il interrompt le sommeil plusieurs fois dans une nuit, reste compatible avec le dormir. On se réveille pour un moment,

1. On pense ici aux paroles d'une chanson de Brassens : « ...mourir pour des idées, d'accord, mais de mort lente... traînons en chemin ».

2. Mais quelques pages plus loin, Freud va réitérer sa mise en garde contre le fait de confondre le rêve avec les pensées latentes (p. 634-635, Note 1).

on se rendort tout de suite. C'est comme lorsque, en dormant, on chasse une mouche. » (632)

Ces remarques seraient, en elles-mêmes, d'importance assez secondaire, si ce n'est que par association avec la mouche que l'on chasse en dormant, Freud est amené à poser une question plus intéressante. Au fait, remarque-t-il, on chasse la mouche, mais elle revient fréquemment perturber le sommeil, et il faut chaque fois se réveiller brièvement pour la chasser à nouveau. *Pourquoi le rêve n'en fait-il pas autant ?* D'autant plus que Freud a « désigné les souhaits inconscients comme toujours en mouvement » (632) et qu'il persiste et signe :

« [Les souhaits inconscients] constituent des voies qui sont toujours praticables, chaque fois qu'un quantum d'excitation les utilise. C'est même une particularité éminente des processus inconscients que de rester indestructibles. Dans l'inconscient, rien ne peut être mené à sa fin, rien n'est passé ni oublié. Nous en acquérons la plus forte impression dans l'étude des névroses, spécialement de l'hystérie. » (633, italiques ajoutés)

Suivent des remarques plus détaillées sur la dynamique des névroses et leur rapport avec le travail de la psychothérapie, qu'on pourra lire à part (633). Pour la théorie du rêve, le problème posé par les réveils causés par certains rêves aboutit à formuler une fonction précise du rêver :

« Pour chacun des processus d'excitation inconscients il y a donc deux issues. *Ou bien* il reste livré à lui-même et fait alors finalement sa percée quelque part apportant à son excitation, pour cette seule fois, un écoulement dans la motilité, *ou bien* il tombe sous l'influence du préconscient, et son excitation est liée par celui-ci au lieu d'être éconduite. *Or c'est cela qui se produit dans le processus du rêve.* L'investissement qui, du côté du *Pc*, vient au-devant du rêve devenu perception [...] lie l'excitation inconsciente du rêve et la rend inoffensive comme perturbation. » (633-634, italiques ajoutés)

La fonction – ou, en tout cas, une fonction importante du rêve, telle que révélée par les rêves qui réveillent – se précise donc :

« Il a pris en charge la tâche de ramener l'excitation de l'*Ics* laissée libre sous la domination du préconscient ; il éconduit pour ce faire l'excitation de l'*Ics*, lui sert de soupape et garantit simultanément, en échange d'une dépense minime d'activité vigile, le sommeil du préconscient. » (634)

L'hypothèse du rêve comme protecteur du sommeil est donc sauve, moyennant une petite dépense... Mais plus important encore, le rêve se révèle là aussi comme *formation de compromis*, au même titre que les symptômes névrotiques :

« ...Il se met simultanément au service des deux systèmes [*Ics* et *Pcs*], en accomplissant les souhaits des deux, *dans la mesure où ils sont conciliaires entre eux*. » (634, italiques ajoutés)

Mais Freud concède tout de suite qu'il peut y avoir des cas où les souhaits des deux systèmes ne sont pas conciliaires. Le rêve aboutit alors à un échec. Le rêve est alors « interrompu et remplacé par le plein éveil ». (635) Cet échec ne démolit pas la théorie :

« Ce n'est pas là le seul cas où un dispositif, par ailleurs approprié à une fin, devient inapproprié et perturbateur dès que quelque chose est changé aux conditions de son apparition, et alors la perturbation sert du moins à cette nouvelle fin : annoncer cette modification et réveiller contre elle les moyens de régulation de l'organisme. » (635)

On pourrait voir dans ce passage quelque chose comme la base matérielle de la signification. La perturbation n'est pas *que* perturbation ; elle se fait signe et par cette fonction elle réveille les mécanismes régulateurs de l'organisme. On retrouve ainsi une version du principe de base qui régit un grand pan du raisonnement de Freud : il n'y a signe et, au-delà, signification que s'il y a excitation, c'est-à-dire la survenue d'un événement qui perturbe la quiétude idéale, l'inertie principielle de tout organisme, qui est d'être à l'abri de toute excitation, comme il l'écrira dans « Pulsions et destins de pulsion » (1915). Inertie qui ne signifie pas immobilité, mais simplement continuité de l'état dans lequel on est : rester au repos, si on est au repos, ou poursuivre le mouvement uniforme si on est en mouvement uniforme. On peut dire que le rêve, quand il est possible, réussit à compenser tant bien que mal pour le dérangement subi durant le sommeil, mais qu'il peut arriver qu'il n'y parvienne pas du tout, et c'est le réveil.

On voit Freud décrire ici les phénomènes d'un point de vue que l'on pourrait dire physiologique, en précisant qu'il sait bien qu'il est en train d'évoquer un « témoin à charge contre la théorie du rêve comme accomplissement de souhait » : le rêve d'angoisse, qu'il va maintenant affronter.

Le rêve d'angoisse

« Qu'un processus psychique qui développe de l'angoisse puisse de ce fait être pourtant un accomplissement de souhait, cela ne comporte plus pour nous de

contradiction depuis longtemps. Nous savons nous expliquer ainsi ce cas d'espèce : le souhait appartient à l'un des systèmes, l'*Ics*, tandis que le système du *Pcs* a rejeté et réprimé ce souhait. » (635-636)

Dans une note de bas de page, ajoutée en 1919, Freud explique mieux ce phénomène. La satisfaction du souhait devrait apporter du plaisir, mais « à qui ? » Et là nous avons droit à cette observation à première vue étonnante, mais qui l'est moins quand on assouplit nos catégories mentales. Cela commence par le fait que d'une part, le rêveur est bien celui qui a le souhait ; mais c'est aussi celui qui censure le rêve, ne veut pas y reconnaître son souhait, de sorte que la satisfaction reconnue de ce souhait lui cause de l'angoisse. Cela donne donc ceci :

« Le rêveur ne peut donc, dans son rapport à ses souhaits de rêve, qu'être assimilé à la sommation de deux personnes qui n'en sont pas moins liées par une forte communauté. » (636, n. 1)

La mention de « deux personnes », cela peut sembler donner des arguments à ceux qui voudraient remplacer le rôle central du refoulement par celui de la dissociation... Or on voit que Freud peut facilement s'accommoder de cette image d'un sujet divisé, mais dont les deux tendances contradictoires ne le dissocient pas totalement : les deux personnes restent « liées par une forte communauté » et de plus, il y a « sommation » des « deux personnes », c'est-à-dire addition, comme si c'était des termes assez homogènes entre eux pour pouvoir être additionnés (« des pommes avec des pommes », comme on dit). C'est le même rêveur qui à la fois souhaite et refuse de reconnaître son souhait. La division, la contradiction existe, mais encore faut-il admettre que pour se maintenir en tant que contradiction il faut que le rêveur reste d'une seule pièce, sans quoi la contradiction s'abolirait. Ici reprend du service l'importante mise en garde que nous nous faisons régulièrement : attention à ne pas considérer que ces « deux personnes » auxquelles « le rêveur » (c'est-à-dire un unique individu) est « assimilé », sont deux entités distinctes. C'est une fois de plus le problème de l'homoncule, du petit bonhomme à l'intérieur. La question de la dissociation donne souvent lieu à ce genre de méprise, où le thérapeute se laisse prendre par le sentiment de vraiment s'adresser à des personnes distinctes, voire multiples, « à l'intérieur » d'une personne apparemment unique. Il convient de rappeler ceci, que dans le rêve, ou dans le symptôme, le moi se manifeste en tant que *résistance* contre le refoulé, et que la « personne » devient alors, pour ainsi dire, le champ sur lequel se déroule la bataille non entre deux personnages complets, mais entre des forces auxquelles nous sommes portés, secondairement, à donner des formes anthropomorphes.

Détour par les névroses de guerre

Freud retrouve le même problème dans un autre texte de 1919, « De la psychanalyse des névroses de guerre », où il avance brièvement que le conflit à la base de celles-ci peut se concevoir comme celui entre un « moi-de-paix » (le moi usuel, si l'on veut) et un autre moi, un intrus, un parasite « moi-de-guerre » qui expose le sujet à un danger de mort contre lequel le moi-de-paix se protège par la fuite dans la névrose traumatique. Encore une fois, on croirait voir Freud s'adonner à une reconfiguration de sa théorie du conflit, situant celui-ci au niveau du seul moi, d'un moi scindé en deux par l'obligation d'aller au combat.

Freud est bien conscient que cette façon de présenter le conflit ne cadre pas avec le modèle faisant appel à la libido (aux pulsions) et au refoulement. Il conclut ainsi son texte, par ailleurs très bref :

« Dans les névroses traumatiques et les névroses de guerre, le moi de l'être humain se défend contre un danger qui le menace de l'extérieur, ou qui pour lui est même incarné par une configuration du moi [c'est le « moi-de-guerre » - note de D.S.] ; dans les névroses de transfert du temps de paix, le moi donne à sa libido la valeur de l'ennemi, dont les revendications lui semblent menaçantes [la libido est donc étrangère, extérieure- note de D.S.]. Dans les deux cas, peur du moi d'être endommagé : ici par la libido, là par les violences externes. On pourrait même dire que dans les névroses de guerre, ce dont on a peur, à la différence des névroses traumatiques pures et des névroses de transfert, c'est bien d'un ennemi interne. [Renversement de perspective ! La menace extérieure se mue en formation d'un ennemi interne !] (Freud, « Introduction à *Sur la psychanalyse des névroses de guerre*, OC, vol. XV, p. 223.)

On voit que Freud remet en mouvement les catégories, joue avec les points de vue : pour un observateur, le soldat a peur de l'ennemi extérieur, du danger qui vient du dehors. Pour un analyste, ce danger extérieur sera un facteur du conflit interne en tant que moi-de-guerre que le moi-de-paix considère comme un ennemi intérieur. Mais extérieur ou intérieur, la voie finale commune est de représenter un risque d'endommager le moi ; la peur est donc la même. Ce qui conduit Freud à cette conclusion :

« Les difficultés théoriques qui font obstacle à une telle conception unificatrice ne semblent pas insurmontables ; ne peut-on pas qualifier à bon droit le refoulement, qui est au fondement de toute névrose, de réaction à un trauma, de névrose traumatique élémentaire ? » (*Ibid.*)

On voit ici la pensée de Freud opérer un second renversement. Non seulement les névroses de guerre et les névroses de transfert peuvent s'échanger leur rôle de menace extérieure ou intérieure, mais le refoulement lui-même (c'est-à-dire, ce que les névroses traumatiques de guerre semblent remettre en question) n'est au fond qu'une névrose traumatique élémentaire ! À partir de cela on pourrait entreprendre toute une relecture de la théorie des névroses et se rappeler au passage que, selon Freud, le sexuel est intrinsèquement traumatique. Freud n'a donc jamais abandonné la piste traumatique qu'il réaffirmera bientôt (je rappelle que nous sommes toujours en 1919) avec *Au-delà du principe de plaisir*. Piste sur laquelle on peut bien entendu le suivre, mais à condition de ne pas faire l'erreur souvent commise de nos jours de ramener le traumatique à l'extérieur ; de ne pas confondre non plus ce qui est extérieur au moi avec « le monde extérieur », ni confondre le traumatisme psychique avec un effet direct d'un événement se produisant dans ce « monde extérieur ».

Au fond, l'introduction du « moi-de-guerre » qui parasite le moi familier du soldat, cette introduction est là pour nous rappeler, d'une part, que tout traumatisme est médiatisé par des processus internes ; d'autre part, que le moi dont il est question n'est pas la personne entière, mais une agence au sein de la personnalité, et qu'elle est constamment en train de varier selon les besoins du moment, de sorte que plusieurs moi coexistent toujours en nous. Il n'y a donc pas lieu de confondre ces nombreux moi avec des « personnalités multiples ». Et s'il est entendu que ce qu'on appelle une dissociation peut en effet survenir lors d'un événement traumatisant, elle se manifestera bien plus par une mise à distance de la conscience de réalité que par un « dédoublement de la personnalité ».

Retour au rêve d'angoisse

Freud rappelle au lecteur de *L'interprétation du rêve* qu'il se passe à propos du rêve, ce qui se passe avec les symptômes névrotiques. Si on force un patient agoraphobe, dont la phobie sert à lui épargner l'angoisse en lui évitant de reconnaître un désir refoulé, le patient aura nécessairement un accès d'angoisse. Il en va donc du rôle des affects et Freud rappelle que des affects de plaisir qui auraient pu se développer par la satisfaction d'un souhait auront été renversés en déplaisir :

« Le cours des représentations dans l'*Ics*, livré à lui-même, développerait un affect qui avait à l'origine le caractère du plaisir, mais qui, depuis le processus du refoulement, revêt le caractère du déplaisir. » (637)

Or, dans le « laisser-faire dont bénéficie le processus du rêve », le cours des représentations dans l'*Ics* se retrouve pratiquement « livré à lui-même ». D'où le danger d'un déclenchement d'angoisse si « les motions de souhait réprimées peuvent devenir

suffisamment fortes » (637). Le rêve d'angoisse s'explique ainsi par des facteurs, dit Freud, qui sont à l'extérieur du cadre spécifique de la formation du rêve. Freud se dit même tenté de renoncer à parler du rêve d'angoisse, parce que cela fait plutôt partie de la théorie des névroses. Mais il en profite pour ajouter que comme dans les névroses, les sources de l'angoisse dans les rêves d'angoisse ont à voir avec le sexuel. Et il donne alors deux exemples, dont un des ses propres rêves, fait quand il était enfant et interprété trente ans plus tard, le rêve des « personnages à bec d'oiseau ».

Après avoir rapporté et interprété les deux rêves, Freud fait une observation plus générale qui n'a sûrement pas déplu à Jean Laplanche quand il a dirigé la traduction de ce volume des *Oeuvres Complètes* :

« Que le commerce sexuel des adultes paraisse inquiétant aux enfants qui s'en rendent compte et éveille en eux de l'angoisse, c'est là, suis-je tenté de dire, une donnée de l'expérience quotidienne. L'explication que j'ai donnée de cette angoisse, c'est qu'il s'agit d'une excitation sexuelle qui, n'étant pas comprise par eux, n'est pas maîtrisée, qui se heurte sans doute aussi à une récusation parce que les parents y sont impliqués, et qui de ce fait, se transforme en angoisse. » (640).

La non-maîtrise, l'aspect énigmatique de la scène primitive, sa récusation empêchent de lier l'affect ainsi remué à une représentation capable d'élaborer l'énergie mise en marche. D'où l'affect d'angoisse. De la nature du développement d'affect, Freud avait, quelques pages auparavant, ceci à dire :

« Celui-ci [le développement d'affect] est considéré comme une opération motrice ou sécrétoire, dont la clé d'innervation réside dans les représentations de l'*Ics.* » (637)

Citation que j'ai gardée pour la fin afin de rappeler que nous lisons le chapitre 7 dans lequel on s'entend généralement pour reconnaître une réécriture plus métapsychologique du *Projet de psychologie* de 1895. « Opération motrice ou sécrétoire » renvoie en effet aux neurones moteurs et aux neurones sécrétoires (dits aussi neurones clés) qui, dans le *Projet*, écoulement pour finir l'énergie d'excitation soit dans une action tournée vers le monde extérieur (neurones moteurs) et donnant lieu à un agir, soit dans une action tournée vers l'intérieur du corps (neurones sécrétoires) et donnant lieu à une somatisation. Cette voie finale commune (motrice ou sécrétrice) était la voie la plus directe de l'écoulement de l'énergie, l'autre étant l'élaboration psychique. Dans ce *Projet* Freud proposait en effet deux schémas que l'on peut considérer comme apparentés. Dans le premier, il illustre graphiquement l'idée que la quantité (le

montant d'affect) en φ se traduit par une « complication » (entendre complexité) en ψ , (représentée par les embranchements I, II et III dans la partie supérieure du schéma) :

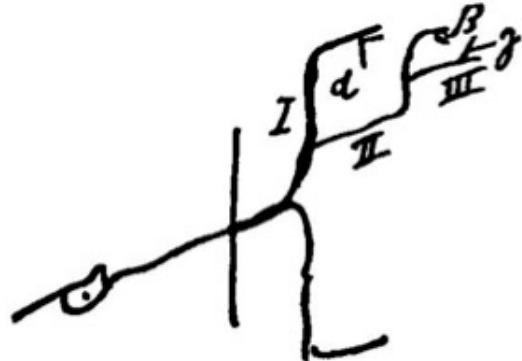


Fig. 1 - La quantité en φ (à gauche de la barre verticale) donne lieu à la complexité en ψ

Quelques pages plus loin, Freud trace un schéma du moi où l'on peut reconnaître la même disposition générale, avec la complexité en haut et une voie de décharge directe pointant vers le bas :

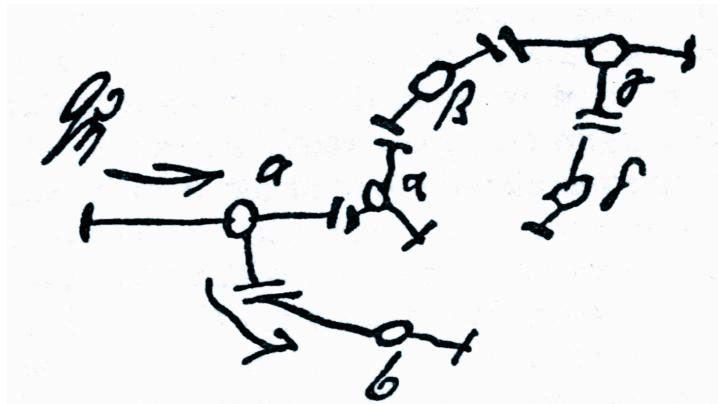


Fig. 2 - Diagramme du moi (la partie enroulée à droite)

Dans les deux cas, les parties supérieures représentent la capacité de liaison, de constitution du sens, d'élaboration, tandis que la branche inférieure représente l'afflux de la quantité qui, lorsqu'elle ne trouve pas à se lier, se présente comme une « opération motrice et sécrétoire » dont l'éprouvé le plus brut est l'angoisse.

